



Albert Grivault

MEURSAULT - BOURGOGNE

MEURSAULT PREMIER CRU
CLOS DES PERRIÈRES
Monopole du domaine



COULEUR : vin blanc

CÉPAGE : Chardonnay

SURFACE : 94 a 52 ca

VENDANGE : manuelle

ÉLEVAGE : en fût pour partie neuf selon les millésimes

ÉTYMOLOGIE : Le mot Perrières indique la présence d'anciennes carrières dont on exploitait de la pierre dite de Chassagne. Le mot clos souligne que la vigne est entourée de murs.

TERROIR ET SITUATION

Ce Clos des Perrières est un terroir d'exception au coeur des Perrières, distingué par sa propre AOP 1^{er} cru. Ce joyau serti de son mur -enclos originel et son élégant portail se distingue des autres Perrières par sa nature très caillouteuse, par la profondeur et la composition spécifique du sol argilo-limono-sableux : respectivement argiles 46%, limons 30%, et sables 24%. Comme le Montrachet, il est pour moitié sur un affleurement jurassique bathonien et pour moitié sur des colluvions.

VINIFICATION ET DISTINCTIONS

Monopole du domaine, d'une surface de 94 ares 52 centiares, le Clos des Perrières a été replanté par moitié, en 1986 et 1989. Il produit annuellement 5000 bouteilles (moyenne sur 20 ans). Le vin est élevé en futs de chêne, en général neufs pour un cinquième. La mise en bouteille est réalisée en août et la commercialisation débute en janvier suivant.

Dans la revue du Vin de France de juin 1989, Michel Bettane qualifiait le millésime 1988 de « vin le plus concentré goûté dans ce millésime, encore sévère mais d'une race aromatique qui le rend vraiment proche d'un Montrachet ». Le Clos des Perrières obtient régulièrement des médailles au Concours Général Agricole de Paris. Les réussites exceptionnelles se succèdent. Les années ne lui font pas peur.

DOMAINE ALBERT GRIVAUT - 7 PLACE DU MURGER - 21190 MEURSAULT - 03 80 26 53 24 - info@albert-grivault.fr

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.